

Le passé est pour vous une garantie que la plus grande prudence continuera à présider aux transactions de notre établissement, et peut vous permettre de compter sur la continuation de notre prospérité.

La proposition que nous vous faisons aujourd'hui est d'augmenter notre capital de quatre millions de Mark, c'est-à-dire de la porter de M 8000.000. - à M 12000.000 - ou quinze millions de francs.

L'émission de 4000 actions nouvelles au porteur, de mille Mark chacune, se ferait au taux de M 1325.- avec jouissance du 1^{er} Janvier 1908.

Depuis le moment des versements jusqu'à la fin de l'année courante, les intérêts seraient bonifiés aux souscripteurs au taux de 4% l'an.

Cette émission serait garantie par un cautionnement.

La prime, déduction faite des frais, serait ajoutée au Fonds de réserve, lequel s'augmenterait par ce fait d'environ 1.200.000 Mark. L'ensemble de nos différentes réserves figurant au bilan se trouverait ainsi porté à plus de quatre millions de francs.

Les nouvelles actions seraient réservées avant tout aux actionnaires actuels dans la proportion de une action nouvelle pour deux anciennes, soit une demi-action nouvelle pour une ancienne.

En plus de sa souscription irréductible proportionnelle au nombre d'actions qu'il possède aujourd'hui, chaque actionnaire aurait la faculté de souscrire tel nombre d'actions nouvelles qu'il jugerait convenable, afin de participer éventuellement à l'attribution des titres qui n'auraient pas été pris par les premiers ayants droit; mais alors, bien entendu, sans considération du chiffre d'actions anciennes possédées.

En résumé j'ai vous prie, Messieurs, d'exprimer votre assentiment en votant sur les deux questions suivantes:

- 1^{re} Augmentation du capital dans les conditions indiquées;
- 2^{re} Modifications aux statuts exigées par le dit projet.

Mulhouse, le 25 Septembre 1907.

Pour le Conseil de Surveillance du Comptoir d'Escompte de Mulhouse

Le Président,

Gustave Favre

Liste des personnes présentes
à l'Assemblée générale ordinaire du 5 février 1908
et nombre d'actions représentées

N ^{os}	Nom des personnes présentes		Nombre d'actions	Voix
1	Eugène Raval	Er	Deux cent quatre vingt quatre	284 100
2	Jules Platen	"	Deux cent quatre vingt une	281 100
3	Gaspari Arnold	"	Deux cent quatre vingt une	281 100
4	Antoine Schaff	"	Trois cent vingt quatre	324 100
5	Gustave Favre	"	Six cent quarante huit	648 100
6	César Weisp	Oberhuth	Deux cent soixante huit	298 100
7	Gaston Favre	Er	Deux cent soixante sept	267 100
8	Alfred Vogelsperger	Rehrth	Cent quatre vingt dix huit	198 100
9	Alfred Boeringer	Er	Trois cent une	301 100
10	Arnold Schwig	"	Deux cent quatre vingt dix huit	298 100
11	Edouard Dollfus	"	Deux cent soixante sept	267 100
12	George Hanhart	"	Deux cent trente	230 100
13	Fritz Greiner	Altkind	Cent vingt deux	122 100
14	Fr. A. Schriener	Er	Deux cent vingt sept	227 100
15	Edouard Chevalier	Glum	Deux cent soixante neuf	269 100
16	Max Frey Collart	Er	Deux cent dix neuf	219 100
17	Ch. Edlmüller	Wilde Wale	Quatre vingt six	86 86
18	Alfred Favre	Er	Cent quatre vingt quinze	195 100
19	Emile Fiegler	"	Cent douze	112 100
20	Léon Gardel	"	Cent onze	111 100
21	Emile Müller	Lyelbach	Deux cent quarante	214 100
22	Joseph Vogt	Niederhuth	Deux cent vingt deux	222 100
23	J. Neubronch	Er	Seize	16 16
24	Cyranus Benkirian	"	Vingt	20 20
25	Paul Chambaud	"	Deux cent soixante trois	263 100
26	St. M. Schoellhammer	"	Vingt et une	21 21
27	Edouard Gast	Isenkirch	Quarante deux	42 42
28	Emile Kuntz Weisp	Er	Cent treize	113 100
29	Emile Fauth-Koecklin	Hammacher	Quinze	15 15
30	Emile Weiss	Er	Quarante deux	42 42
31	Albert Remy	Eschwin	Deux - deux	32 32
32	Ch. Niggin	Belfort	Dix - huit	18 18
33	Paul Fugelier	St. M.	Cent	100 100
			6136	2692
			6136	2692

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 Février 1908

Le 5 Février 1908, à 10^h 1/2 du matin, les actionnaires du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, convoqués en assemblée générale ordinaire par le Conseil de Surveillance, se sont réunis au siège de la Société, rue du Havre.

Le notaire Schmitt assiste à la réunion pour dresser le procès-verbal prescrit par la loi. L'ordre du jour porte :

1^o Rapports de la Direction et du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice 1907.

2^o Approbation de ces comptes et fixation du dividende.

3^o Renouvellement partiel du Conseil de Surveillance.

M^r Gustave Favre, président du Conseil, préside la réunion.

Avant d'ouvrir la séance, M^r Gustave Favre met à la disposition des actionnaires les pièces établissant la régularité de la convocation.

Il résulte de la vérification de ces pièces par le notaire, que les actionnaires ont été invités à la réunion dans la forme et dans les délais prévus par les statuts.

A 10 heures 45, la feuille de présence constate que 33 actionnaires réunissant 6136 actions et 2192 voix, sont présents.

M^r Gustave Favre propose Messieurs Emile Lauth, Charles Schlumberger pour les fonctions de scrutateurs et Monsieur Jules Pater pour celle de secrétaire.

Ces choix sont acceptés à l'unanimité.

M^r Parat, Directeur général, donne lecture du rapport de la Direction sur l'exercice 1907.

Ensuite, M^r Favre, au nom du Conseil de Surveillance, donne lecture de son rapport sur les opérations de la Société pendant l'exercice 1907.

Aucune observation n'étant faite, ce rapport et ses conclusions sont adoptés à l'unanimité à main levée.

Il est procédé, au scrutin secret, au renouvellement du Conseil de Surveillance.

M ^r Edouard Chevalier	}	sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.
Léon Gardel		
Jules Fugelier	}	sont nommés pour 3 ans.
Maurice Tourdain		
Arnold Seyrig		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11^h 1/2.

J. Pater

Justine Pater

Rapport de la Direction

Messieurs

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice 1907, le 60^{me} depuis la création de notre établissement.

Les derniers mois de l'année ont été marqués par une crise financière et monétaire presque sans précédent.

N'ayant pas d'immobilisations ni d'engagements de nature financière, cette crise n'a eu pour nous aucune conséquence fâcheuse. Elle nous a au contraire permis de trouver pour nos disponibilités, dans des emplois très sûrs, des taux extrêmement rémunérateurs.

Les résultats de l'exercice sont très satisfaisants. Dans une certaine mesure nous devons les considérer comme exceptionnels.

Le mouvement de nos compte courants et de notre portefeuille-effets, le total de chacun des chapitres du bilan, notamment les profits et pertes, en un mot tous les chiffres qui reflètent l'activité et le rendement d'une affaire sont en progrès marqués. Les bénéfices nets qui dépassent ceux de l'exercice 1906 de plus de Fr. 300.000. auraient pu ressortir à un chiffre plus élevé encore, si nous n'avions tenu, dans une année particulièrement favorisée, à accentuer nos habituelles mesures de prudence avant bilan. Notre but est de couvrir par avance les risques latents que l'ensemble de nos engagements peut présenter, de manière à assurer la régularité des dividendes.

L'augmentation de capital décidée le 25 Septembre dernier a été réalisée avec un complet succès, malgré les circonstances générales défavorables dans lesquelles elle s'est effectuée.

Il s'agissait d'émettre 4000 actions nouvelles de Fr. 1000. nominal. Les demandes des actionnaires ont porté sur :

3919 actions, à titre irréductible et
4217 " " réductible.

Nous avons lieu de nous féliciter d'avoir réalisé cette opération, qui a mis à notre disposition, au moment opportun, des capitaux nouveaux fructueusement employés, et qui en fortifiant la situation de notre établissement a accru son crédit.

Nous avons pris la suite de l'ancienne et honorable maison Ed. Pariset & Co. Flamboyans, L. Bains, et établi dans cette ville une succursale fonctionnant depuis le 1^{er} Novembre dernier.

Une succursale de Remiremont est également ouverte depuis le mois de Novembre et nous avons bon espoir pour le résultat de nos opérations dans ces deux agglomérations industrielles et agricoles.

Tous autres succursales ont fonctionné et progressé normalement.

Elles ont contribué au résultat général pour un chiffre supérieur à celui de l'exercice précédent.

Vous devez une mention spéciale à notre Succursale du Havre, qui a réalisé toutes nos prévisions. En quelques mois, malgré les difficultés d'un début et d'une installation provisoire déficiente, elle a su se créer une situation importante sur la place du Havre, et nous a transmis un intéressant résultat bénéficiaire.

Nous allons comme d'habitude vous présenter les soldes et le mouvement des principaux comptes du bilan.

— Capital social —

Notre capital social est aujourd'hui de Fr. 15.000.000. —
représenté par 12000 actions au porteur, entièrement libérées, de 1250.—
ou 1250.—, numérotées de 1 à 12000. Les 4000 actions N° 8001-12000
de la dernière émission ne participent pas au dividende de l'exercice
1907, les intérêts des sommes versées ayant été payés jusqu'au
31 Décembre, conformément aux conditions de la souscription.

— Réserve statutaire —

Notre réserve statutaire atteint Fr. 3.481.250. —
Elle s'est trouvée augmentée dans le cours de l'année de 1.418.750
produit, à raison de 406.25 par action, de la prime sur les 4000 actions
émises, déduction faite des frais d'émission.

— Fonds de prévoyance —

Au 31 Décembre 1906, le crédit de ce compte était de Fr. 316.692.45
Il a été augmenté des intérêts de l'année, soit de 9.500.75
et se trouve ainsi porté à Fr. 326.193.20

— Chiffre d'Affaires —

En 1907 notre chiffre d'affaires a été de Fr. 2.948.772.796.92
Il avait été en 1906 de 1.750.050.439.16
L'augmentation pour 1907 est de Fr. 1.198.722.357.76

— Portefeuille —

Entrées en 1907 725.165 effets pour Fr. 569.330.167.41
" 1906 639.374 " 337.272.160.29
Augmentation en 1907 85.791 " 232.058.007.12
En portefeuille au 31 Décembre 1907 27.399 " 29.691.223.31

— Acceptations —

Au 31 Décembre 1906 il restait à payer Fr. 11.416.774.61
Nous avons accepté en 1907 69.749.502.58
Fr. 81.166.277.19
Nous avons par contre payé en 1907 58.635.199.91
Il restait en cours au 31 Décembre 1907 Fr. 22.531.077.28

La majeure partie de ces acceptations a été donnée par notre Succursale

du Havre pour des remboursements de matières premières, opérations
purement commerciales, généralement couvertes, qui se liquident au plus tard
aux échéances des traites.

— Frais Généraux —

A Roubaix et dans les Succursales les frais généraux se sont élevés pour
l'exercice 1907 à Fr. 536.766.02
En 1906 ils avaient été de 411.616.83

L'augmentation provient à la fois des frais afférents aux nouvelles suc-
cursales et des charges nouvelles que nos autres sièges ont eu à supporter.

— Compte de Titres —

Notre Compte de Titres s'élevait au 31 Décembre dernier à Fr. 1.034.056.42

En voici la composition :

Fr. 570.598.92 rentes, obligations de villes, de chemins de fer et de crédits fonciers,
pour la rente aux guichets ou pour notre compte de banque
à la Banque.
463.457.50 Titres divers.
Fr. 1.034.056.42 total égal.

— Bénéfice Nets —

Après déduction des frais généraux, de l'amortissement sur créances litigi-
gieuses et des provisions d'éventualité, les bénéfices pour 1907, se rapportant
seulement à notre ancien capital de 10 millions de francs, se sont
élevés à Fr. 1.207.232.05

en augmentation de Fr. 312.196.80.

En ajoutant le report du dernier exercice de 261.521.31
vous avez à votre disposition un total de Fr. 1.468.753.36

Le Directeur :
E. Raval

Rapport du Conseil de Surveillance

Messieurs

Il y a un an, quand nous vous rendions compte de l'exercice 1906, et en vous entretenant du résultat de l'augmentation de capital que nous avions faite pour arriver à 10 millions de francs, nous ne pensions pas nous trouver si tôt dans l'heureuse nécessité de vous proposer une nouvelle et forte augmentation, qui, vous le savez, a été réalisée en 1907 avec un plein succès, et se trouve entièrement justifiée par l'extension considérable donnée récemment à notre établissement au moyen de l'installation de succursales supplémentaires, les unes en pleine prospérité déjà, les autres nous donnant bon espoir d'un rendement fructueux.

Notre capital est aujourd'hui de 15 millions de francs, avec plus de quatre millions de réserves, mais nous ne vous rendons compte que d'un exercice traversé avec dix millions.

L'espoir que nous exprimions que 1907 nous apporterait un million de bénéfice, s'est réalisé au-delà de notre attente, puisque la Direction, dans son rapport, vient d'avoir la satisfaction de vous annoncer que pour cet exercice qui est le soixantième depuis la création du Comptoir, nous sommes arrivés au chiffre de Fr. 1.207.232.05 et cela, comme vous l'a dit le directeur, tout en dotant largement nos provisions d'éventualités.

Notre Conseil de Surveillance se trouve réduit au nombre de dix membres, par suite de la retraite de M. Léon Jourdain, dont le mandat triennal vient à expiration, qui a été notre collègue pendant vingt ans, et qui a exprimé le désir de se reposer. Nous vous proposerons de le remplacer par son fils, M. Maurice Jourdain, puis de nommer deux autres membres nouveaux: M. Paul Fuzelier, ancien banquier à Saint-Dié, qui, vous le savez, nous a cédé son affaire, et M. Armand Seyrig, de la Société Anonyme d'Industrie Cottonnière (anciennement Edouard Vacher (sic)).

Il est inutile que nous revenions sur les différents chapitres du bilan qui vous a été distribué avec le compte de Profits, Pertes, et qui vous a été détaillé par le directeur.

Les vérifications ont été faites comme d'habitude par les membres du Conseil, qui ont constaté la parfaite tenue des écritures, et l'exactitude des comptes qui vous sont soumis.

Le montant des bénéfices que je vous ai indiqué, nous permettra de distribuer le dividende habituel de 8%, puis d'ajouter Fr. 160.062.45

au report de profits et pertes.

Nous sommes persuadés de pouvoir rémunérer dans la mesure habituelle, pour 1908, le capital actuel de douze millions de francs, mais c'est une sécurité de renforcer le compte de Profits, Pertes, quoiqu'il monte déjà à un chiffre élevé, et vous donneriez sans aucun doute votre approbation à notre proposition.

La persistante organisation actuelle de notre établissement, et les beaux résultats auxquels nous sommes arrivés comme bénéfices, dont dit, vous le savez, à l'administration aussi prudente et éclairée, qu'infatigable de notre directeur général M. Raval, et vous vous associez certainement aux félicitations chaleureuses que votre Conseil tient à lui renouveler devant vous, comme aussi à celles qu'il y a lieu d'adresser au personnel sous ses ordres, tant à Mulhouse que dans nos succursales, qui sont aujourd'hui au nombre de huit, non compris les agences dépendant de ces succursales.

Vous avons l'honneur de vous soumettre les propositions suivantes:

1° Approbation du Bilan que vous avez sous les yeux, et qui est relaté dans le rapport du directeur. Par là vous donnez décharge légale au Conseil de Surveillance, à ses délégations et à la Direction.

2° Approbation du compte Profits, Pertes et de l'emploi de son solde disponible:

Déduction faite de toutes charges: frais généraux, amortissements des créances douteuses et sur fonds de commerce dans les succursales, provisions, tantièmes des directeurs de succursales, les bénéfices nets s'élèvent à: Fr. 1.207.232.05

Le report de l'exercice précédent s'élève à: 261.521.31

Total Fr. 1.468.753.36

qui seraient répartis comme suit:

Aux actionnaires pour premier dividende statutaire

de 4% sur 10 millions de Fr. 400.000.-

Tantièmes statutaires 30% sur Fr. 807.232.05 242.169.60

Aux actionnaires pr. dividende suppl. de 4% 400.000.-

Au Fonds de secours en faveur des employés de la banque 5.000.-

Le solde du compte de Profits, Pertes à reporter

à nouveau sera de 421.583.76

Somme égale Fr. 1.468.753.36

La réserve statutaire, le Fonds de prévoyance et le report de Profits, Pertes s'élèveront ensemble: Fr. 4.229.026.96

Les dividendes total de 8%, soit :

Fr. 100 = 80 Mark par action

serait payable à partir du 31 Mars prochain, aux caisses de la Société, à Kuhlborn et dans les succursales, contre présentation du coupon N° 13, mais cela seulement pour les actions N° 1 à 8000 formant l'ancien capital de 8.000.000 Mark.

3° Renouvellement partiel du Comité de Surveillance et nomination de nouveaux membres.

Nous vous proposons de réélire pour trois ans :

M. Edouard Chevalier

Léon Dardel,

dont les fonctions arrivent à expiration, et de nommer à titre nouveau, également pour trois ans,

M. Paul Fuzelier

Maurice Jourdain

Arnold Seyrig.

au nom du Conseil de Surveillance

Le Président

Gustave Favre

11/10

11/10

11/10

Liste des personnes présentes à l'Assemblée générale ordinaire du 10 Février 1909

N°	Noms	Nombre d'Actions	Soix
1	Eugène Raval Er.	Trois cent quatre	304 100
2	Gaspard Arnald	Cent soixante-dix sept	177 100
3	Gustave Favre	Sept cent vingt six	726 100
4	Jules Platen	Trois cent quarante-quatre	394 100
5	César Weiss Oberkirch	Cent soixante	160 100
6	G. Kemlin-Dollfus Chaux	Deux cent neuf	209 100
7	Aug. Sauth Haspach	Cent soixante dix sept	177 100
8	A. R. Trivener Er.	Cent quatre-vingt quinze	195 100
9	George Hanhart	Deux cent quatre-vingt dix	290 100
10	Edouard Gast Isenkirch	Deux cent quinze	215 100
11	Arnold Seyrig Er.	Cent quatre-vingt dix sept	197 100
12	Roger Favre	Trois cent trente-neuf	339 100
13	Maurice Jourdain Altkirch	Quatre cent quatre-vingt seize	496 100
14	Alfred Favre	Quatre-vingt treize	93 93
15	Ch. Kény Bull	Deux cent vingt huit	228 100
16	Antoine Schöff Er.	Quatre cent deux	402 100
17	Paul Chambaut	Deux cent soixante	260 100
18	H. Diemer-Heilmann	Deux cent trente-quatre	234 100
19	Mas Frey	Cent vingt-huit	128 100
20	Cornell Bernheim	Cent quarante-neuf	149 100
21	Fritz Greiner Altkirch	Cent cinquante-sept	157 100
22	Alfred Boeringer Er.	Deux cent cinq	205 100
23	F. Zuber-Matter	Cent quatre-vingt dix huit	198 100
24	Emile Weiss Schlenker	Quarante-sept	47 47
25	Léon Dardel	Cent dix sept	117 100
26	Dr Victor Schaeffhammer	Deux cent vingt et un	221 100
27	Joseph Burr Altkirch	Septante	60 60

En mille trois cent trente-huit 6378 2600